



**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : CER-OPT3403-C219557

2. Nom et adresse de l'opérateur

EARL DES PLAINDESSES
LES PLAINDESSES
45250 BRETEAU

Activité principale: **PRODUCTEUR**

3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme
de contrôle

Bureau Veritas Certification France
Le Triangle de l'Arche
9 cours du Triangle
92937 Paris-la-Défense CEDEX
FR-BIO-10

4. Catégories de produits/activité

Agneaux
Boeufs
Brebis viande
Cheptel N° 45 052 523
Broutards
Bélier
Génisses renouvellement
Vaches allaitantes
Cheptel N° 45 052 523
Veaux

Autres cultures fourragères
MOHA
Avoine
hivers
Blé tendre
hivers
Mélanges céréales-légumineuses
Avoine pois féverole
Triticale féverole
Prairies permanentes
Prairies temporaires
Sarrasin

5. Définis comme

Agriculture Biologique
Agriculture Biologique
Agriculture Biologique

Agriculture Biologique
Agriculture Biologique
Agriculture Biologique
Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique

Agriculture Biologique
Agriculture Biologique
Agriculture Biologique

6. Période de validité : Du 15/05/2021 au 31/03/2023

7. Date de contrôle: 31/05/2021

8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités. Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site <https://certifie.bureauveritas.fr/bio/> ou par courriel à producteurbio@bureauveritas.com.

Présence de productions végétales conventionnelles sur l'exploitation : Non
Présence de productions animales conventionnelles sur l'exploitation : Non

Paris La Défense, le : 02/08/2021
Pour le Président, Laurent Croguennec





**Document justificatif établi conformément à l'article 29, paragraphe 1
du règlement (CE) n°834/2007 relatif à l'Agriculture Biologique**

1. Numéro du certificat : CER-OPT3403-C219557	
2. Nom et adresse de l'opérateur EARL DES PLAINESSSES LES PLAINESSSES 45250 BRETEAU Activité principale: PRODUCTEUR	3. Nom, adresse et n° de code de l'organisme de contrôle Bureau Veritas Certification France Le Triangle de l'Arche 9 cours du Triangle 92937 Paris-la-Défense CEDEX FR-BIO-10
4. Catégories de produits/activité Soja Tournesol Triticale	5. Définis comme Agriculture Biologique Agriculture Biologique Agriculture Biologique

6. Période de validité : Du 15/05/2021 au 31/03/2023	7. Date de contrôle: 31/05/2021
8. Le présent document a été délivré sur la base de l'article 29, paragraphe 1, du règlement (CE) n°834/2007 et des dispositions du règlement (CE) n°889/2008, et le cas échéant du cahier des charges français homologué par arrêté du 05 janvier 2010, et conformément au programme de certification en vigueur, tel qu'il est défini par la circulaire afférente de l'INAO. L'opérateur a soumis ses activités au contrôle et respecte les exigences établies aux règlements précités. Ce certificat, émis à la date précisée ci-dessous, peut être suspendu, retiré, modifié. Sa validité peut être vérifiée à tout moment sur le site https://certifie.bureauveritas.fr/bio/ ou par courriel à producteurbio@bureauveritas.com . Présence de productions végétales conventionnelles sur l'exploitation : Non Présence de productions animales conventionnelles sur l'exploitation : Non	

Paris La Défense, le : 02/08/2021
Pour le Président, Laurent Croguennec

